

■ **Morgan Art Foundation SA**, à Fribourg, Boulevard de Pérolles 4, c/o Fiduciaire Jordan SA. Nouvelle société anonyme. Statuts du 15.04.2003. But: achat, vente et gestion d'oeuvres d'art. Capital-actions: CHF 100'000.--, libéré à concurrence de CHF 50'000.--, divisé en 100 actions de CHF 1'000.--, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée. Administration: Stott Myles T., de Veyrier, à Veyrier, administrateur unique, avec signature individuelle. Gore Robert Michael, de Grande-Bretagne, à Londres (GB), est nommé directeur, avec signature individuelle. Réviseur: Fiduciaire Jordan S.A., à Fribourg.

Journal no 1811 du 23.04.2003
(00967930 / CH-217.1.002.161-7)